

PROTOCOLE DE REPRISE

POUR L'AS DES EAUX VOLLEY-BALL

GYMNASE ALAIN MIMOUN PARIS 12

(mercredi soir de 20.00 à 22.00)

À compter du mercredi 9 septembre 2020, l'ASE VOLLEYBALL reprend les séances d'entraînement tous les mercredi soir au gymnase Alain Mimoun (Paris 12).

Afin de minimiser les risques de transmission de la covid19, il faudra adapter la pratique pour éviter une trop grande proximité physique et que les groupes ne se croisent dans la mesure du possible.

- Un(e) joueur/joueuse ne peut appartenir qu'à un/une seul/seule groupe/équipe de 4 joueurs/joueuses par séances et il faut éviter que les groupes ne se mélangent.
- Désinfection des ballons et du matériel après chaque entraînement
- Lavage/désinfection des mains en début de séance et toutes les 30 minutes (8.00 / 8.30 / 9.00 / 9.30 / 10.00).
- Par précaution, chaque joueur/joueuse doit apporter son gel hydroalcoolique.
- L'accès aux vestiaires est limité à 4 personnes par vestiaire. Les joueur/joueuse doivent de préférence se présenter en tenue et changer de chaussure à l'entrée du gymnase.
- Chaque joueuse/joueur amène sa bouteille et sa serviette. Il faut éviter d'utiliser les robinets pour boire.
- A chaque entraînement un.e joueur/joueuse veillera à la bonne application du protocole (pas deux fois de suite le/la même).
- Tout joueuse/joueur ne se sentant pas bien avant l'entraînement, doit impérativement rester chez elle/lui, avertir un membre du bureau (Serge, Vincent, Denis) et faire attention à l'évolution des symptômes.
- Hors terrain, le port du masque est obligatoire.
- À la fin de chaque exercice et pendant les explications de l'entraîneur, les joueuses/joueurs reprennent leur distanciation physique.
- Afin de limiter les risques de contamination, les joueurs/joueuses doivent éviter les fautes de fil, les pénétrations, s'appliquer en réception et smasher le plus possible dans les 3 m.